

WWP EN



Le Genre



Contenu

Genre	2
Hétérosexualité, genre et inégalité.....	4
Genre, violence domestique et sexuelle	7
Implications pour les politiques et les pratiques	9
Références.....	11

Le Genre - Essai Scientifique

Genre

Le genre est une composante clé des violences et maltraitances interpersonnelles. Qui abuse de qui et comment est éclairé par l'inégalité de genre. Cela se reflète également dans la Convention d'Istanbul, qui stipule que la Convention :

« ...est fondée sur la compréhension que l'inégalité entre les genres est une cause et une conséquence de la violence à l'égard des femmes... Cela signifie reconnaître que la nature genrée de la violence à l'égard des femmes est enracinée dans les déséquilibres de pouvoir et l'inégalité entre les femmes et les hommes » (Convention d'Istanbul, Conseil de l'Europe 2011).

Les significations attribuées au genre et les attentes qui y sont associées ont également un impact sur la manière dont se déroulent le contact des professionnelles avec les auteurs, les victimes ou survivants, adultes ou enfants. Le genre est d'une importance cruciale pour comprendre l'impact qu'ont la violence et les maltraitances sur quelqu'un et pour comprendre ce qui peut aider à surmonter la victimisation. Dans le même temps, la sexualité, l'âge, la classe sociale, l'ethnie et le handicap s'entrecroisent avec le genre et créent des expériences et des résultats différents. Les enquêtes de prévalence et les enquêtes générales indiquent par exemple que l'âge s'entrecroise avec le sexe, de sorte que le recours à la violence et aux maltraitances et leurs conséquences semblent être plus intenses pour les groupes d'âge plus jeunes, en particulier les moins de 25 ans (Walby et Allen, 2004 ; Hester et Donovan, 2009).

Stark (2007) se concentre sur les dynamiques d'inégalités de genre impliqués dans la violence et les maltraitances, qualifiant de « contrôle coercitif » les processus impliqués dans la violence domestique, la prostitution et d'autres formes de violence hétérosexuelle à l'encontre des femmes. S'appuyant sur des recherches sur les otages ainsi que sur des travaux menés avec des femmes ayant subi des abus de la part de partenaires masculins et autres, Stark soutient que les théories mettant en évidence le pouvoir et le contrôle ne nous mènent pas assez loin. Il utilise plutôt l'idée de contrôle coercitif, car c'est là que l'individu vise spécifiquement (dans les cas de violence domestique) « à usurper et à maîtriser la subjectivité de son partenaire » (p. 205). Il conclut : « En résulte une condition de non-liberté (les victimes se sentant prises dans un piège) qui est "genrée" dans sa construction, son exécution et ses conséquences » (p. 205). La violence utilisée dans le contrôle coercitif :

« ...est conçu pour punir, blesser ou contrôler une victime ; ses effets sont

cumulatifs plutôt que liés à un incident ; et elle entraîne fréquemment des blessures graves ou la mort. [...] la sensibilité de la victime à ces blessures est fonction du degré auquel ses capacités de défense, de résistance, d'évasion ou de recherche de soutien ont été désactivées par une combinaison d'exploitation, de contraintes structurelles et d'isolement » (Stark, 2007 : 205).

En adoptant une vision historique plus large de la violence, de la maltraitance et du genre, Hester (1992) affirme que la violence et la maltraitance « fonctionnent » et ont un impact sur les individus pour maintenir, créer et recréer des inégalités sociales. L'utilisation et la menace de la violence et de la maltraitance ont pour effet de contrôler la vie des individus et servent, dans le contexte de l'inégalité des sexes, à présenter les hommes comme plus puissants que les femmes. Ainsi, la violence à l'égard des femmes sert de moyen de contrôle sociale de la vie des femmes, les hommes, en tant qu'individus ou groupes, pouvant exercer et maintenir un pouvoir sur les femmes et sur d'autres hommes par le biais du corps des femmes. Ces hommes doivent activement maintenir et perpétuer leur pouvoir sur autrui. Cela se fait, comme dans le maintien de tout ordre social, par des pressions pour obtenir le consentement, y compris la force, la menace de la force et les pressions discursives (Hester 1992 : 1-2). Si la violence et les maltraitements interpersonnelles sont vécues matériellement et corporellement, leur impact peut varier d'un individu à l'autre en raison de leur situation dans des ensembles particuliers de relations sociales et dans des contextes différents (Hester, 2004). Par exemple, l'impact de la violence domestique sur les hommes hétérosexuels peut être moins grave que sur les femmes hétérosexuelles (Walby et Allen, 2004), tandis que les expériences des lesbiennes vivant dans des relations abusives peuvent être plus hétérogènes que celles des femmes hétérosexuelles (Ristock, 2002 ; Donovan et Hester, 2007).

La relation entre le genre, l'inégalité et la violence n'est évidemment pas simple, et est même contestée. La littérature académique occidentale a connu un débat long et souvent passionné sur le genre et la violence et les maltraitements, avec une remise en question de la mesure dans laquelle le genre est un problème dans l'utilisation et l'expérience de la violence et des abus. Par exemple, des questions ont été soulevées pour savoir si la violence domestique est symétrique au genre - utilisée de la même manière par les hommes et les femmes dans les relations hétérosexuelles, ou si elle est asymétrique - les hommes et les femmes utilisant la violence de différentes manières et avec différentes conséquences. Cependant, les distinctions sont souvent d'ordre méthodologique, le produit de l'utilisation d'instruments, de questions et d'échantillons particuliers (Archer, 2000 ; Kimmel, 2002). Des débats similaires ont eu lieu en ce qui concerne la maltraitance des enfants, où des questions ont été soulevées quant à l'étendue de la maltraitance sexuelle des enfants et au sexe des auteurs (Russell

et Bolen, 2000 ; Farmer et Owen, 2000).

Pour prendre un exemple, celui de la violence domestique, nous pouvons constater que le recours à un instrument d'enquête particulier aux États-Unis et de plus en plus ailleurs, la *Conflict Tactics Scale* (CTS), a largement contribué à l'idée que la violence domestique pourrait être symétrique du point de vue du genre. Straus, Gelles et Steinmetz (1980) ont développé la CTS dans le but de fournir des données reproductibles sur l'incidence et la prévalence de la violence interpersonnelle. Dans son format original, l'ETC permettait de savoir combien de fois un homme ou une femme avait été violent envers son partenaire au cours des douze mois précédents et combien de fois le partenaire avait été violent envers eux au cours de la même période. Le résultat de cette méthodologie a conduit les chercheurs à conclure que les femmes et les hommes hétérosexuels étaient tout aussi violents les uns que les autres et que ce type de violence interpersonnelle pouvait être conceptualisé comme un « combat mutuel » (Straus, 1999). Cependant, l'accent mis sur les « tactiques » sans référence contextuelle et la limitation de l'impact aux blessures physiques (Straus, 1999) ont fait que les études utilisant la CTS ont souvent eu du mal à différencier les expériences de victimisation des hommes et des femmes, où les comportements de contrôle peuvent jouer un rôle important (Archer, 2002). En outre, les approches de la CTS reposent sur les déclarations volontaires d'actions violentes par les hommes et les femmes et les comparent comme s'il s'agissait effectivement de comportements comparables. Pourtant, les résultats de recherches qualitatives menées auprès de femmes et d'hommes dans des relations hétérosexuelles indiquent que les réponses aux questions sur la violence sont genrées, les femmes ayant tendance à surestimer, et les hommes à sous-estimer, leur violence à l'égard de leur partenaire (Miller, 2001 ; Hearn, 1996).

Hétérosexualité, genre et inégalité

Dans les contextes hétérosexuels, les constructions du pouvoir et de la violence sont fortement genrées et liées à des formes culturellement construites et idéalisées de masculinité et de féminité - ce que l'on a appelé la « masculinité hégémonique » et l' « hétérosexualité hégémonique » (Connell, 1987). La construction sociale de la masculinité telle qu'elle est incarnée par les hommes hétérosexuels permet d'expliquer, par exemple, la violence domestique comme l'exercice du pouvoir et du contrôle par les hommes sur les femmes dans les relations intimes dans des contextes d'inégalité des sexes (Hester, 2004). Dans les relations homosexuelles, le genre n'est pas aussi important dans le positionnement des individus au sein des relations et dans les interactions et constructions du pouvoir et de la violence. Toutefois, il existe encore des preuves de l'impact des normes sexospécifiques sur les expériences et les résultats

de la violence et des abus chez les lesbiennes et les gays (Hester et Donovan, 2009).

Non seulement l'hétérosexualité est considérée comme la sexualité dominante - ce que l'on peut appeler « hégémonique » - mais dans le contexte hétérosexuel idéalisé, les sexualités masculine et féminine sont perçues et interprétées comme différentes et inégales. MacKinnon, par exemple, se référant à la construction de ce que nous considérons comme une hétérosexualité « normale », affirme que « le mâle et la femelle sont créés par l'érotisation de la soumission et de la domination » (1987 : 136). Ainsi, le pouvoir des hommes et l'infériorité sociale des femmes sont devenus « sexy ». Le processus de construction des femmes comme érotiques, ou « sexy », est objective, en positionnant les femmes comme subordonnées et les hommes comme dominants. Ce processus est particulièrement visible dans la pornographie (selon la *loi* anglaise de 2008 sur la justice pénale et l'immigration, une image est « pornographique » si elle a été produite dans un but d'excitation sexuelle), et il peut être mis en œuvre plus généralement dans les relations hétérosexuelles : la sexualité masculine objective la femme objet du désir, tandis que la sexualité féminine est objectivée par le sujet masculin désiré (Hester, 1992 : 1). L'énorme croissance de la pornographie sur Internet et sur vidéo/DVD (impliquant l'exploitation sexuelle de femmes adultes et d'enfants) et d'autres formes de marchés sexualisés ont contribué à normaliser l'érotisation de la domination, et donc à sanctionner l'inégalité entre les sexes et l'objectivation des femmes (Itzin, 2000). Par exemple, une recherche approfondie menée aux États-Unis (Frank, 2003), dans le cadre de laquelle 30 hommes fréquentant des clubs de strip-tease ou de lap dance ont été interrogés à plusieurs reprises, a révélé que plus de la moitié des hommes ont déclaré que l'une de leurs motivations pour fréquenter les clubs était d'échapper aux règles de conduite requises lors d'interactions avec des femmes dans des environnements non réglementés. Les hommes trouvaient les interactions avec les femmes plus généralement contraignantes. Comme l'a dit l'un des répondants :

« Vous pouvez y aller et acheter un morceau de viande, entre guillemets, pour ainsi dire. Je veux dire, vous voulez voir une fille courir nue. Faites-la venir, payez-la pour faire une danse ou deux ou trois et s'en aller sans même lui demander son nom. Une distanciation totale » (Frank, 2003 : 66).

La normalisation et la disponibilité générale de la pornographie, des clubs de lap dance, etc., créent également un contexte où la violence sexuelle est assimilée non seulement au pouvoir sexué, mais plus directement à la réussite masculine. Bailey (2000) a souligné que cela peut avoir des conséquences néfastes pour les enfants et les adolescents vulnérables, comme le visionnage de vidéos violentes et pornographiques par des adolescents de sexe masculin qui n'ont actuellement aucune perspective de réussite dans leur propre vie :

« Au-delà du contenu immédiat des vidéos violentes et pornographiques, il y a

le message trop souvent exprimé et non exprimé que la violence et l'agression sexuelle sont acceptables et liées au succès et à la satisfaction de l'individu » (Bailey, 2000 : 210).

Dans un autre exemple, Messerschmidt (2005) étudie comment la violence sexuelle, en tant que « pratique masculine », a permis à un adolescent (Zack), victime d'intimidation à l'école, de se sentir bien dans sa peau. Il se sentait « dominant, puissant et hétérosexuel » (p. 208). Zack a été malmené et battu par ses camarades masculins pendant plusieurs années parce qu'il était gros. Il a fini par se sentir « assez mal dans sa peau » (p. 206). Afin de se sentir plus proche de ses pairs et de répondre aux « défis de la masculinité » qui l'attendaient, « il a fini par exprimer son contrôle et son pouvoir sur sa plus jeune cousine par le sexe » (p. 207). Pendant trois ans, il a agressé sexuellement sa cousine « en utilisant une variété de stratégies de manipulation apparemment non violentes » (p. 207). Messerschmidt conclut que si les significations dominantes associées à la masculinité ont contribué à créer un fossé de pouvoir entre Zack et les autres garçons à l'école, « dans le bref moment illusoire de chaque incident sexuellement violent - au cours duquel le délinquant sexuel a exercé une domination spéciale et physique sur son cousin - Zack était un "gars cool" ; le subordonné était maintenant le dominant » (p. 208). Nous voyons ici en action les liens entre le pouvoir et le genre, et comment la mise en scène d'une sexualité masculine genrée crée et recrée l'inégalité de genre entre Zack et son cousin.

Afin de poursuivre l'exploration de l'importance du genre et de la sexualité dans le fonctionnement de la violence et de l'abus, et des pratiques normatives associées à l'abus, un autre exemple, basé sur une compilation d'expériences de violence sexuelle vécues par des femmes, sera présenté. Cet exemple illustre en particulier les processus de contrôle coercitif, tels qu'identifiés par Stark (2007), utilisés dans un contexte d'inégalité entre les sexes, et notamment les éléments de piégeage. Le « pédo piégeage », autrement dit le fait d'attirer des enfants à des fins d'abus et d'exploitations sexuelles, peut également être considéré comme faisant partie de ce processus.

« Il l'invite à danser. Elle accepte. (Elle veut ou elle ne veut pas mais elle a peur de le blesser, elle a peur de le mettre en colère, elle veut un homme avec qui danser). Il l'invite à sortir, elle accepte. (Elle veut, ou elle ne veut pas, mais toutes ses amies ont un mec, elle a peur de le mettre en colère, il pourrait se sentir blessé, elle ne peut pas sortir si elle est seule). Il l'embrasse. Il pose sa main sur sa jambe, sa poitrine, sa chatte. Il veut voir jusqu'où il peut aller. Elle le laisse faire. (Elle veut ou elle ne veut pas, mais il l'a quand même sortie et dépensé de l'argent pour elle, elle a besoin qu'on la ramène chez elle, elle ne veut pas avoir l'air prude, il pourrait se mettre en colère). Il lui demande de coucher avec lui. Elle accepte. (Elle veut, ou elle ne veut pas, mais elle pense qu'elle pourrait aussi bien le faire, elle ne peut pas reculer maintenant, ça pourrait aller, elle est flattée qu'il veuille d'elle, il pourrait être en colère).

Ou bien elle refuse. Il essaie de la persuader. Il lui dit qu'il l'aime. Il dit qu'elle ne l'aime pas. Il la traite de prude, d'immature, de frigide. Il dit qu'il a "besoin" de sexe, et que si elle ne veut pas le faire, il devra trouver une fille qui le fera. A chaque fois qu'ils se rencontrent, il va un peu plus loin, un peu plus loin. (Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ?) Il achète du durex pour démontrer son sens des responsabilités. Chaque fois qu'elle finit par lui dire d'arrêter, qu'elle se sépare, il se met en colère, il s'emporte, il boude ; il lui dit à quel point c'est mauvais pour les hommes de rester "excités". (Prick-teaser !) Il lui apprend à le sucer. Il travaille à son objectif, qui est d'avoir, de posséder cette femme » (London Rape Action Group, dans Hester, 1992 : 65-66).

Dans ce scénario, l'homme et la femme sont tous deux des participants actifs. Cependant, en raison de leurs positions différentes et genrées, c'est la femme qui se conforme progressivement et devient une victime. L'action est orientée vers l'homme. Pour l'homme, le scénario semble représenter une rencontre hétérosexuelle normale. Pour la femme, ce n'est pas aussi simple, et il y a une tension entre son désir apparent de s'impliquer, et le caractère intrusif et abusif de la rencontre. En effet, il s'agit d'un scénario de viol courant, dans lequel la femme est désorientée parce qu'elle n'est pas sûre que ses sentiments de violation et d'intrusion soient corrects, ou que la version de l'homme (selon laquelle les événements sont normaux et ce qui aurait dû se passer) soit correcte. Une fois de plus, nous voyons comment le contrôle coercitif dans un contexte hétérosexuel est lié à l'inégalité entre les sexes - et s'appuie sur, crée et recrée cette inégalité.

Genre, violence domestique et sexuelle

Les données sur la prévalence de la violence domestique hétérosexuelle dans la population générale montrent que les hommes comme les femmes peuvent être violents envers leur partenaire. Cependant, il existe des différences entre le recours et les expériences des hommes et des femmes en matière de violence domestique, en particulier lorsque la fréquence et l'impact sont également pris en compte. Les enquêtes nationales de victimation menées dans un certain nombre de pays, dont les États-Unis et le Royaume Uni (Tjaden et Toennes, 2000 ; Slashinski et al., 2003 ; Povey et al., 2008), suggèrent que si les hommes et les femmes dans les relations hétérosexuelles peuvent utiliser un éventail similaire de comportements de violence domestique, il existe également des différences importantes. En particulier, les hommes administrent une quantité plus importante et une violence plus grave à leurs partenaires féminines que l'inverse. Les femmes sont également plus susceptibles de recourir à des services, notamment les services de santé et la police. L'enquête britannique sur la criminalité (Povey et al., 2008) a révélé que les hommes ont tendance

à ne pas signaler à la police les violences subies par leur partenaire parce qu'ils considèrent que l'incident est « trop banal ou ne vaut pas la peine d'être signalé » (p. 67).

En raison de la violence et des abus domestiques plus graves utilisés par les hommes à l'encontre de leurs partenaires (généralement des femmes), les hommes sont également le groupe le plus important à être enregistré comme auteurs de violence domestique par la police (Buzawa et Buzawa, 2003 ; Hester, 2006). Cette tendance asymétrique des hommes à être les principaux auteurs de violence domestique se reflète dans les dossiers de police de nombreuses régions d'Angleterre (Hester et Westmarland, 2005 ; Hester, 2006). En général, la grande majorité des auteurs de violences entre partenaires intimes enregistrés par la police sont des hommes (92%) et leurs victimes sont principalement des femmes (91%) (Hester et Westmarland, 2007).

Une recherche comparant les cas de violence domestique impliquant une victimisation féminine ou masculine enregistrés par la police (Hester, 2013) a également montré que les comportements violents et abusifs entre partenaires hétérosexuels en contact avec la police sont asymétriques en fonction du sexe. Bien que les cas soient très variés, il existe des différences significatives entre les hommes et les femmes auteurs de violences domestiques à de nombreux égards. Les hommes sont les auteurs d'un nombre beaucoup plus élevé d'incidents ; la violence exercée par les hommes sur leurs partenaires féminines est beaucoup plus grave que celle exercée par les femmes sur les hommes ; la violence exercée par les hommes est plus susceptible d'impliquer la peur et le contrôle des victimes féminines ; les femmes sont plus susceptibles d'utiliser des armes, souvent pour se protéger. En outre, la police était plus susceptible de décrire les auteurs féminins comme des alcooliques ou des malades mentaux, bien que l'abus d'alcool chez les hommes ait un impact plus important sur la gravité des résultats. La recherche a mis en évidence le fait que les hommes et les femmes - en tant que victimes - utilisaient des approches différentes pour gérer leur propre sécurité, qui étaient liées à leurs positions de pouvoir différentes et genrées. Les hommes étaient plus à même d'adopter une approche active, en se retirant de la proximité de leurs partenaires violents, en retirant leurs armes ou en imposant des contraintes. En revanche, les femmes qui craignaient leur partenaire devaient négocier leur sécurité en cédant aux exigences des hommes violents, d'une manière qui semblait compromettre encore plus leur sécurité à long terme.

La question de savoir si un individu est perçu comme un auteur ou une victime peut être complexe et implique des perspectives et des constructions genrées par les professionnels concernés. Dans le cadre d'une recherche sur les interactions de la police avec les victimes et les suspects de violence domestique aux États-Unis, DeLeon-Granados et Long (2000, dans DeLeon-Granados et *al.*, 2006) ont observé comment les

hommes soupçonnés de violence domestique étaient en mesure d'influencer les décisions prises par les agents sur la scène du crime en utilisant « un langage souvent subtil mais puissant » qui « conspire contre les victimes féminines et aide les suspects masculins à minimiser leurs actions, à nier leur responsabilité et à rejeter la faute » (p 361). Les auteurs affirment que « les agresseurs s'efforcent de manipuler le système non seulement pour se protéger de la punition, mais aussi pour conserver une position de pouvoir dans leurs relations intimes » (DeLeon-Granados et *al.*, 2006). Les types de dynamiques séxospécifiques décrites par DeLeon Granados et *al.* (2006) et Miller (2001), selon lesquelles les hommes dans les contextes de justice pénale peuvent minimiser leurs actions et par conséquent se blâmer eux-mêmes, ou les femmes peuvent minimiser leurs expériences de violence de la part de leurs partenaires masculins, ont également été repris dans une certaine mesure dans la recherche de Hester (2009). Par exemple, les hommes ont été en mesure de minimiser leur propre violence en ne faisant pas de déclaration à la police dans certains cas où leurs partenaires avaient fait usage de la violence en représailles ou en légitime défense, et/ou qu'ils avaient eux-mêmes été extrêmement violents. En revanche, les femmes victimes de violence ont parfois retiré leur déclaration, minimisé ou nié la violence dont elles avaient été victimes lorsque leur partenaire était très menaçant et contrôlant (Hester, 2009).

Implications pour les politiques et les pratiques

Comme indiqué dans les sections ci-dessus, le sexe est un élément important pour comprendre la nature de la victimation, les expériences et les impacts de la violence et des abus, pour différents individus. Le sexe (sans parler de l'orientation sexuelle, de l'âge, de l'origine ethnique, etc.) a donc une incidence sur l'utilisation des services, les besoins en matière de services et la recherche d'aide. Il est donc important de reconnaître et de prendre en compte les expériences et les besoins spécifiques des différents groupes et individus, qu'il s'agisse de femmes, d'hommes ou de LGBT. Ce sont des questions avec lesquelles les praticiens et les décideurs doivent s'engager, et qui exigent que les contextes spécifiques de la violence pour l'individu concerné soient compris.

Il est important de comprendre comment les inégalités et les processus liés au genre influencent la manière dont les individus peuvent utiliser, vivre et incarner la violence et les maltraitances : cela permet de concentrer les services sur ceux qui en ont besoin et de prendre en compte les expériences et les besoins éventuellement différents des individus.

Le genre - Essai scientifique
Marianne Hester, 2017

Références

Archer, J. (2002). Sex differences in physically aggressive acts between heterosexual partners: A meta-analytic review. *Aggression and Violent Behavior*, 7, 313-351.

Bailey, S. (2000). 'Sadistic, sexual and violent acts in the young: contributing factors', in Itzin, C (Ed.), *Home Truths about Child Sexual Abuse: Influencing Policy and Practice* (pp. 199-221). Routledge, 2000

Buzawa, E. S. and Buzawa, C. G. (2003). *Domestic Violence: The Criminal Justice Response*. London: Sage.

Coleman, K., Jansson, K., Kaiza, P. and Reed, R. (2007) *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2005/2006 (Supplementary Volume 1 to Crime in England and Wales 2005/2006)*. London: Home Office.

Connell R. W. (1987) *Gender and Power: Society, the Person and Sexual Politics*. Cambridge: Polity Press.

Davenport, R., Hester, M., Regan, L. and Williamson, E. (forthcoming) *Exploring the service and support needs of male, lesbian, gay, bi-sexual and transgendered and black and other minority ethnic victims of sexual violence: Rapid Evidence Assessment (REA) of the literature*. London: Home Office.

DeLeon-Granados, W., Wells, W. and Binsbacher, R. (2006). Arresting Developments, Trends in Female Arrests for Domestic Violence and Proposed Explanations. *Violence Against Women*, 12 (4), 355-371.

Donovan, C., Hester, M. (2007). *Comparing Love and Domestic Violence in Heterosexual and Same Sex Relationships: Full Research Report*. ESRC End of Award Report, RES-000-23-0650. Swindon: ESRC

Donovan, C. and Hester, M. (2008). 'Because she was my first girlfriend, I didn't know any different': making the case for mainstreaming same-sex sex/relationship education. *Sex Education*, 8(3), 277-288.

Downs, W.R., Rindels, B., and Atkinson, C. (2007). Women's use of physical and nonphysical self-defense strategies during incidents of partner violence. *Violence Against Women*, 13 (1), 28-45.

Eriksson, M, Hester, M. Keskinen, S. and Pringle, K. (2005). (Eds) *Tackling Men's Violence in Families – Nordic issues and dilemmas*. Bristol: Policy Press.

Farmer, ERG and Owen, M. (2000) 'Gender and the child protection process', in Itzin, C (Ed.), *Home Truths about Child Sexual Abuse: Influencing Policy and Practice*, (pp. 353-371). London: Routledge.

Le genre - Essai scientifique
Marianne Hester, 2017

Hamberger, L. K. and Guse, C. E. (2002). Men's and women's use of intimate partner violence in clinical samples. *Violence Against Women*, 8, 1301-1331.

Hearn, J. (1996) 'Men's Violence to Known Women: Historical, Everyday and Theoretical Constructions by Men.' In B. Fawcett, B. Featherstone, J. Hearn and C. Toft (eds) *Violence and Gender Relations*. London: Sage.

Hester, M. (1992). *Lewd Women and Wicked Witches: A Study of The Dynamics of Male Domination*. London: Routledge.

Hester, M. (2004). Future Trends and Developments – Violence Against Women In Europe and East Asia. *Violence Against Women*, 10 (12), 1431-1448.

Hester, M. (2006). Making It Through the Criminal Justice System: Attrition and Domestic Violence. *Social Policy and Society*, 5 (1), 79-90.

Hester, M, Westmarland, N., Gangoli, G., Wilkinson, M., O'Kelly, C., Kent, A. and Diamond, A. (2006). *Domestic Violence Perpetrators: Identifying Needs to Inform Early Intervention*. Bristol: University of Bristol in association with the Northern Rock Foundation and the Home Office.

Hester, M. (2009). *Who Does What to Whom? Gender and Domestic Violence Perpetrators*. Bristol: University of Bristol in association with Northern Rock Foundation.

Hester, M and Westmarland, N. (2007) 'Domestic Violence Perpetrators', *Criminal Justice Matters*, 66: 34-36.

Hester, M. and Westmarland, N. (2005) *Tackling Domestic Violence: Effective Interventions and Approaches*. Home Office Research Study 290, London: Home Office.

Hester, M and Donovan, C. (2009). Researching domestic violence in same sex relationships – a feminist epistemological approach to survey development. *Lesbian Studies*, 13(2) 161-173.

Hester, M., Donovan, C. Fahmy, E. (2010) Feminist epistemology and the politics of method – surveying same sex domestic violence. *International Journal of Social Research Methods*, 13(3)

Hester, M., Regan, L. and Williamson, E., Davenport, R., Gangoli, G., Coulter, M., Chantler, K. and Green, L. (forthcoming b) Exploring the service and support needs of male, lesbian, gay, bi-sexual and transgendered and black and other minority ethnic victims of domestic and sexual violence. London: Home Office.

Itzin, C. (2002) 'Pornography and the Construction of Misogyny', *Journal of Sexual aggression* 8 (3) 4-42.

Island, D., and Letellier, P. (1991). *Men Who Beat the Men Who Love Them*. New York: Harrington Park Press.

Johnson, M. P. (2006). Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence. *Violence Against Women*, 12, 1003-1018.

Kimmel, M. (2002). Gender Symmetry in Domestic Violence. A Substantive and Methodological Research Review. *Violence Against Women*, 8, 1332-1363

Lobel, K., (1986). (Ed.). *Naming the Violence: Speaking Out About Lesbian Battering*. Seattle, Seal Press.

MacKinnon, C. (1987) *Feminism Unmodified*, London: Harvard University Press.

McCarry, M., Hester, M. and Donovan, C. (2008). Researching Same Sex Domestic Violence: Constructing a Survey Methodology. *Sociological Research Online*, 13 (1), .

McClennen, J.C. (2005). Domestic Violence Between Same-Gender Partners: Recent Findings and Future Research. *Journal of Interpersonal Violence*, 20 (2), 149-154.

Messerschmidt, J.W. (2005) 'Men, Masculinities, and Crime' , In *Handbook on Men and Masculinities*. 196-212, Michael Kimmel, R.W. Connell, and Jeff Hearn (eds). Thousand Oaks, CA: Sage

Miller, S. L. (2001). The paradox of women arrested for domestic violence. *Violence Against Women*, 7, 1339-1376.

Miller S. L. and Meloy, M. L. (2006). Women's Use of Force: Voices of Women Arrested for Domestic Violence. *Violence Against Women*, 12, 89-115.

Moran, L. and Skeggs, B. (2004) *Sexuality and the Politics of Violence and Safety*. London: Routledge. Payne, S. *The Health of Men and Women*, Polity Press, 2006.

Povey, D. (Ed.), Coleman, K., Kaiza, P., Hoare, J. and Jansson, K. (2008). *Homicides, Firearm Offences and Intimate Violence 2006/07 (Supplementary Volume 2 to Crime in England and Wales 2006/07)*. Home Office Statistical Bulletin 3/08. <http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs08/hosb0308.pdf>.

Renzetti, C. (1992). *Violent Betrayal: partner abuse in lesbian relationships*. Newbury Park, CA: Sage. Ristock, J. (2002). *No More Secrets: violence in lesbian relationships*. London: Routledge.

Russell, D.E. and Bolen, R.M. (2000). *The Epidemic of Rape and Child Sexual Abuse in the United States*. Thousand Oaks, California: Sage.

Saunders.D.G. (2002) Are physical assaults by wives and girlfriends a major social problem?: A review of the literature, *Violence Against Women*, 8 (12), 1424-1448.

Slashinski, M.J., Coker, A.L., Divs, K.E. (2003). Physical aggression, forced sex, and stalking victimization by a dating partner: an analysis of the National Violence

Le genre - Essai scientifique
Marianne Hester, 2017

Against Women Survey. *Violence and Victims*, 18 (6), 595-617.

Stark, E. (2007). *Coercive Control*. Oxford: Oxford University Press.

Straus, M., Gelles, R. and Steinmetz, S. (1980). *Behind closed doors: Violence in the American Family*. Newbury Park, CA: Sage.

Straus, M.A. (1999) *The Controversy over Domestic Violence by Women: A Methodological, Theoretical, and Sociology of Science Analysis*. In X.B.Arriaga and S. Oskamp (Ed), *Violence in Intimate Relationships*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Tjaden, P., Thoennes, N. and Allison, C.J. (1999). Comparing violence over the life span in samples of same sex and opposite cohabitants. *Violence and Victims*, 14 (4), 413-425.

Tjaden, P. and Thoennes, N. (2000) *Full Report of the Prevalence, Incidence and Consequences of Violence Against Women: findings from the National Violence Against Women Survey*. Washington: US Department of Justice.

Walby, S. and Allen, J. (2004). *Domestic Violence, Sexual Assault and Stalking: Findings from the British Crime Survey, Home Office Research Study 276*. London: Home Office.

Westmarland, N., Hester, M. and Reid, P. (2004) *Routine Enquiry about Domestic Violence in GP Practices: a pilot study*, Bristol: University of Bristol

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du « Programme Droits, Égalité et Citoyenneté 2014-2020 » de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de la Commission européenne.